

RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE AMÉLIORÉ

L'orthopoxvirose simienne en Ontario : du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024

Messages clés

- On a observé une augmentation de l'activité de l'orthopoxvirose simienne en Ontario depuis la mi-janvier 2024; un total de 32 cas confirmés ont été signalés en 2024 en date de la fin mars (par rapport à seulement 33 cas confirmés pour toute l'année 2023).
- Les bureaux de santé publique (BSP), en particulier ceux qui sont situés dans la région du grand Toronto et à Ottawa, devraient encourager les fournisseurs de soins de santé à faire passer un test de dépistage aux personnes présentant des données cliniques compatibles avec l'orthopoxvirose simienne.
- Seulement 34,8 % des personnes qui ont reçu une dose du vaccin Imvamune^{MD} en Ontario ont reçu leur deuxième dose. Les BSP en Ontario devraient continuer à promouvoir l'administration d'une série de deux doses du vaccin Imvamune^{MD} aux personnes [admissibles](#). Les personnes qui ont déjà été atteintes d'orthopoxvirose simienne confirmée en laboratoire et celles qui ont reçu la série de deux doses du vaccin Imvamune^{MD} n'ont pas besoin d'une dose de rappel.

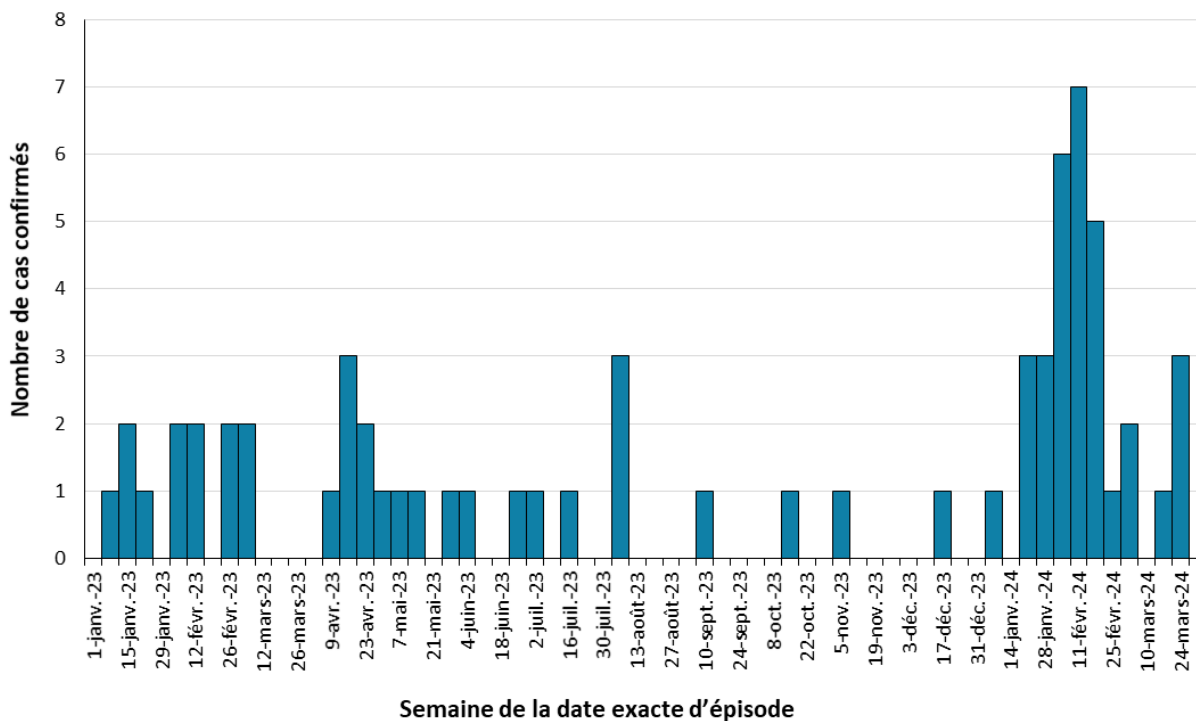
Faits saillants

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un total de 65 cas d'orthopoxvirose simienne confirmés en laboratoire ont été signalés en Ontario (33 cas en 2023 et 32 cas en 2024 jusqu'à maintenant) ([figure 1](#)).

- 64/65 cas (98,5 %) étaient des hommes, alors que 1/65 cas (1,5 %) était une femme (qui avait un lien épidémiologique avec un cas de sexe masculin) ([tableau 1](#)).
- 55/65 cas (84,6 %) sont âgés entre 20 et 49 ans (âge médian : 37,8 ans, fourchette d'âge : 31,9 à 43,6 ans) ([tableau 1](#)).
- 1/65 cas (1,5 %) a nécessité une hospitalisation et aucun décès n'a été signalé ([tableau 1](#)).
- 52/65 cas (80,0 %) ont été signalés par le BSP de Toronto; les 13/65 autres cas (20,0 %) ont été signalés par cinq autres BSP ([tableau 2](#)).
- 58/65 cas (89,2 %) ont déclaré au moins un facteur de risque, dont les plus souvent mentionnés étaient : avoir un rapport sexuel ou intime avec un partenaire de même sexe (50/58; 86,2 %), avec un nouveau partenaire ou plusieurs partenaires (45/58; 77,6 %) ou avec un partenaire anonyme (35/58; 60,3 %).
- Moins de 20 % (10/58; 17,2 %) ont indiqué avoir voyagé à l'extérieur de l'Ontario au cours des 21 jours précédant l'apparition des symptômes, ce qui porte à croire que la majorité des cas ont été infectés en Ontario (c'est-à-dire par transmission locale continue).
- Entre le 4 mai 2022 et le 23 avril 2024, un total de 53 562 doses du vaccin Imvamune^{MD} ont été administrées à 39 741 personnes en Ontario. Seulement 25,8 % du total des doses ont été administrées comme deuxième dose (n = 13 821 doses).

Caractéristiques des cas

Figure 1 : Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne selon la semaine de la date exacte d'épisode : Ontario, du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024



Source des données : Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP)

Remarque : La date d'épisode exacte est définie dans la section [Mise en garde concernant les données](#). En raison de délais possibles entre l'apparition des symptômes, la communication des résultats des tests en laboratoire et la saisie de données dans le SIISP, le nombre de cas pour la dernière semaine pourrait être incomplet et doit être interprété avec prudence.

Tableau 1. Caractéristiques des cas confirmés d'orthopoxvirose simienne selon l'année; Ontario, du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024

Caractéristiques des cas	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023 n (%)	1 ^{er} janvier au 31 mars 2024 n (%)	Total n (%)
Genre*			
Homme	33 (100 %)	31 (96,9 %)	64 (98,5 %)
Femme	0 (0,0 %)	1 (3,1 %)	1 (1,5 %)
Groupe d'âge			
< 20 ans	0 (0,0 %)	1 (3,1 %)	1 (1,5 %)
20 à 29 ans	6 (18,2 %)	8 (25,0 %)	14 (21,5 %)
30 à 39 ans	12 (36,4 %)	13 (40,6 %)	25 (38,5 %)
40 à 49 ans	9 (27,3 %)	7 (21,9 %)	16 (24,6 %)
≥ 50 ans	6 (18,2 %)	3 (9,4 %)	9 (13,8 %)
Statut vaccinal			
Aucun vaccin	17 (51,5 %)	25 (78,1 %)	42 (64,6 %)
1 dose d'Imvamune ^{MD}	11 (33,3 %)	6 (18,8 %)	17 (26,2 %)
2 doses d'Imvamune ^{MD}	5 (15,2 %)	1 (3,1 %)	6 (9,2 %)
Gravité et issue			
Hospitalisation	1 (3,0 %)	0 (0,0 %)	1 (1,5 %)
Décès	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Total des cas signalés	33 (50,8 %)	32 (49,2%)	65 (100 %)

Sources des données : SIISP et Répertoire numérique des immunisations (RNI)

***Remarque :** La catégorie du genre fait référence à l'expérience intime et personnelle qu'a une personne de son genre et ne correspond pas nécessairement au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le nombre de cas peut varier en raison du nettoyage des données effectué par les bureaux de santé publique.

Tableau 2. Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne diagnostiqués selon le bureau de santé publique* et l'année : Ontario, du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024

Bureau de santé publique	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023 n (%)	1 ^{er} janvier au 31 mars 2024 n (%)	Total n (%)
Bureau de santé publique de Toronto	27 (81,8 %)	25 (78,1 %)	52 (80,0 %)
Santé publique Ottawa	2 (6,1 %)	4 (12,5 %)	6 (9,2 %)
Bureau de santé publique de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	0 (0,0 %)	2 (6,3 %)	2 (3,1 %)
Bureau de santé publique de la région de Peel	2 (6,1 %)	0 (0,0 %)	2 (3,1 %)
Bureau de santé de la région de Durham	1 (3,0 %)	1 (3,1 %)	2 (3,1 %)
Bureau de santé de la région de Halton	1 (3,0 %)	0 (0,0 %)	1 (1,5 %)
Total	33 (100 %)	32 (100 %)	65 (100 %)

Source des données : SIISP

*28/34 bureaux de santé publique n'ont signalé aucun cas confirmé d'orthopoxvirose simienne depuis le 1^{er} janvier 2023 et n'ont pas été inclus dans le tableau 2.

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans le présent rapport se fondent sur les renseignements entrés dans la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario en date du **17 avril 2024**, et le Répertoire numérique des immunisations (RNI) en date du **23 avril 2024**.
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour sur une base continue les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.

Mise en garde concernant les données

- Les données ne représentent que les cas confirmés d'orthopoxvirose simienne signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres comporteront des degrés divers de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques, des modifications apportées aux tests de laboratoire et des comportements en lien avec le signalement.
- Seuls les cas d'orthopoxvirose simienne correspondant à la classification des cas confirmés selon les [définitions de cas sous surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario](#) sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
- Les cas d'orthopoxvirose simienne sont déclarés selon la date d'épisode, qui est la date estimée de l'apparition de la maladie pour un cas donné. Pour déterminer cette date, le SIISP utilise la hiérarchie suivante : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date de l'analyse en laboratoire > Date de déclaration.
 - Par exemple, si une date d'apparition est indiquée, elle devient la date d'épisode. Autrement, on utilise la prochaine date dans la hiérarchie (c.-à-d., la date de prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur le bureau de santé qui a fait le diagnostic (BSD). S'entend du BSD le bureau de santé publique du territoire où résidait la personne au moment de l'apparition ou de la déclaration de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition.
- Le statut vaccinal des cas d'orthopoxvirose simienne a été déterminé comme suit :
 - Aucun vaccin : N'a reçu aucune dose du vaccin Imvamune^{MD}, ou la date d'épisode se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la première dose.
 - 1 dose d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la première dose ou se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la deuxième dose.
 - 2 doses d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la deuxième dose.

- Les cas hospitalisés incluent les cas dont la description du type d'intervention est « Hospitalisation » ou « USI » et dont la date de début d'intervention est identique ou postérieure à la date d'épisode.
- Les décès incluent les cas dont le résultat est « Décès » et le type de décès n'est pas « Maladie transmissible non liée à la cause du décès ».
- Ont été exclus les cas pour lesquels la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, CAS EN DOUBLE-NE PAS UTILISER ou toute autre variation de ces mentions.
- Il peut exister des cas en double parce que des ensembles de données en double n'ont pas été identifiés et exclus, à moins qu'ils aient déjà été résolus à l'échelle locale ou provinciale avant l'extraction des données du SIISP.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Résumé épidémiologique amélioré – L'orthopoxvirose simienne : du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024, Toronto, ON, Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.